



RETROUVEZ LES OUBLIS DU PROFILmag. DANS *le corrigé*

La fusion qu'on veut nous imposer

GRANDE RUE EN SENS UNIQUE

par La Ville à Vélo

p. 3

SCANDALE DES PERFLUORES

par des habitant·e·s inquièt·e·s

p. 4

Fusion Oullins-Pierre Bénite Pour un référendum !

Collectif « Pour un REFERENDUM sur la fusion Oullins – Pierre-Bénite »

Le PROFILmag n° 257 (mars 2023) a passé sous silence le projet de fusion, pourtant annoncé le 20 février. Cette publication est destinée à corriger cet oubli.

La loi

La création de communes nouvelles est décidée par le préfet, après accord par les conseils municipaux des communes. La loi prévoit la possibilité d'un référendum local.

Le calendrier

Le 20 février, Le Progrès annonce la fusion entre Oullins et Pierre-Bénite au 1er janvier 2024, suite à un vote soumis aux seuls conseils municipaux fin 2023. Le 21 février, Mme Pouzergue et M. Moroge donnent une conférence de presse. On apprend que M. Moroge sera le maire de la nouvelle commune, et que l'achat d'une tondeuse et la construction d'un centre nautique intercommunal sont en jeu. Le 2 mars Mme Pouzergue explique que la fusion n'est qu'un projet, en contradiction avec les premiers communiqués.

Ce qui doit être réglé au plus vite

Qui dit commune unique dit même taux pour les impôts locaux, mêmes conditions de travail et de

rémunération pour les agents municipaux, mêmes tarifs communaux (restauration collective, stationnement, centres de loisirs, ...), même fonctionnement pour les médiathèques, cohérence des aides aux associations. C'est tout le fonctionnement des deux communes qui doit être harmonisé !

Ce que le collectif dénonce

Les membres du collectif déplorent le manque d'information des habitants et des personnels sur ce projet : malgré les annonces de concertation de part et d'autre, rien n'a encore été organisé. Comment donner envie à des jeunes (et moins jeunes) de voter quand de tels projets sont élaborés en catimini ? Quelle image de démocratie donnée aux conseils municipaux des enfants et des jeunes ?

Prochains rendez-vous

Participez au rassemblement avant les conseils municipaux (4 avril à Pierre-Bénite, 6 avril 18h30 à Oullins).

Infos et contact sur www.oullins-pierrebe.fr

Déplacements dans Oullins : quelles actions de nos élus ?

Association La Ville à Vélo

Le PROFILmag n° 257 (mars 2023) prétend décrypter le débat entre la Ville et la Métropole sur la mise en sens unique de la Grande Rue, mais oublie de fournir les chiffres à sa disposition, ou d'expliquer en quoi consiste « la stratégie de la ville autour des mobilités ». Le collectif VALVE, groupe local de La Ville à Vélo, interpelle la Ville d'Oullins.

On ne peut pas dire qu'on se déplace facilement à Oullins : les axes principaux, comme la Grande Rue ou le boulevard Émile Zola sont saturés aux heures de pointe, les bus sont englués dans la circulation automobile, Waze dévie les automobilistes vers les quartiers résidentiels. Partout, les piétons sont pénalisés par l'étroitesse des trottoirs, et les cyclistes par le manque d'aménagements cyclables.

Que font nos élus pour améliorer cela ? Rien, sauf entretenir une opposition stérile à tout projet présenté par la Métropole et se plaindre dans chaque ProfilMag.

L'arrivée du métro en plein centre et de plusieurs Voies Lyonnaises à Oullins sont pourtant l'occasion de changer de paradigme en changeant le plan de circulation, et notamment la Grande Rue. Oui, une autre Grande Rue et un autre Boulevard Emile Zola sont

possibles, pourvu que l'on imagine que de nombreux Oullinois puissent préférer d'autres modes de déplacement à la voiture.

Selon un comptage de la Métropole réalisé à l'automne 2022 sur la Grande Rue, au niveau de l'Hôtel de Ville seulement 7400 personnes passent en voiture, alors que plus de 27 000 passent à pied, en vélo ou en bus. Mais surtout, seulement 13% des clients des commerçants de la Grande Rue d'Oullins s'y rendent en voiture ! Combien d'entre eux prendront dorénavant le métro ?

Pour un choix éclairé, nous appelons à des éléments chiffrés et objectifs... qui existent !

Pour rejoindre le groupe local de La Ville à Vélo, adhérer sur lavilleavelo.org et écrire à collectifvalve@gmail.com.

Perfluorés : Une crise sanitaire ?

Des habitant·e·s inquièt·e·s

En mai 2022, une enquête journalistique a mis en évidence la présence de perfluorés (ou PFAS) au sud de Lyon, dans le sol et dans l'eau, avec une pollution de la nappe phréatique et des rejets anormalement élevés dans le Rhône. Le 18 janvier 2023, la Préfecture recommandait de ne pas consommer les œufs produits par les poules d'Oullins et Pierre-Bénite. Profilmag l'aurait-il oublié ?

Les PFAS

Les perfluorés (ou PFAS) sont des composés chimiques utilisés dans nos objets quotidiens (cosmétiques, poêles antiadhésives ...) et dans l'industrie chimique. L'usine Arkema de Pierre-Bénite en manipule depuis les années 1960. Ces composés, qualifiés de "polluants éternels", ont la propriété de persister très longtemps dans notre environnement. Certaines de ces molécules sont cancérigènes et ont été interdites, mais d'autres sont toujours autorisées. Une norme européenne sur leur présence dans l'eau potable est en cours de mise en place.

Les PFAS à Oullins et Pierre-Bénite

Au mois de juin 2022, Notre Affaire A Tous a déposé, aux côtés de l'association Bien Vivre à Pierre-Bénite et de femmes victimes de cette pollution, deux recours en référé contre Elkem Silicones France et Arkema France, pour infraction au droit de l'environnement des installations classées.

L'ampleur de la pollution

Depuis juillet 2022, ces entreprises sont contraintes de faire des analyses pour mesurer la contamination aux PFAS, dans l'environnement. Plus récemment, les services de l'État ont également analysé les œufs et la conclusion est de ne pas consommer ceux des poulaillers d'Oullins, Pierre-Bénite, et plus généralement du sud-ouest lyonnais. La Fédération départementale de pêche a mesuré le taux de pollution des poissons (Grand Large, barrage de Pierre-Bénite, Condrieu, Garon) : tous ceux prélevés dans le Garon et en aval de Lyon sont contaminés et il est recommandé de ne pas les consommer. Les analyses sur les légumes sont plus rassurantes, même si les normes européennes sont dépassées pour la mâche.

Quel lien avec la fusion ?

L'ampleur de cette crise sanitaire et environnementale est significative. Est-ce opportun que nos élus et les services de nos communes se consacrent à harmoniser le fonctionnement de leurs communes ?